



N° 11-621-MIF au catalogue — N° 010

ISSN: 1707-0511

ISBN: 0-662-75903-6

Document analytique

Analyse en bref

La maladie de la vache folle et le commerce du boeuf : une mise à jour

par Attah Boame, William Parsons et Michael Trant

Division de l'agriculture
Immeuble Jean Talon, 12^e étage, Ottawa, K1A 0T6

Téléphone: 1 800 263-1136



Toutes les opinions émises par l'auteur de ce document ne reflètent pas nécessairement celles de Statistique Canada.



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada



La maladie de la vache folle et le commerce du bœuf : une mise à jour

Attah Boame, William Parsons and Michael Trant

Comité de révision : Denis Chartrand, Mark Elward, John Flanders, Ross Vani, (Statistique Canada) et Patti Negrave, (Agriculture et Agroalimentaire Canada)

Collaboration spéciale : Barbara Bowen, France Couture, Debbie Dupuis, Mélanie Lefebvre, et Conrad Ogradnik

Chef de publication : Yvan Gervais

Production : Debi Soucy

Février 2004

N° au catalogue : 11-621-MIF2004010

ISBN : 0-662-75903-6

ISSN : 1707-0511

Fréquence : Irrégulier

Comment obtenir d'autres renseignements :

Service national de renseignements : 1 800 263-1136

Renseignements par courrier électronique : analysisinbrief-analyseenbref@statcan.ca

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2004

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit (enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique ou autre), ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa (Ontario) Canada K1A 0T6.

La maladie de la vache folle et le commerce du bœuf : une mise à jour

Attah Boame, William Parsons et Michael Trant
Division de l'agriculture

Résumé : ESB — Un coup dur pour l'industrie du bœuf

La découverte d'un cas unique déclaré d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), ou maladie de la vache folle, le 20 mai 2003, s'est avérée un coup dur pour l'industrie du bœuf du Canada.

Cette découverte a aussitôt entraîné une interdiction mondiale sur toutes les exportations canadiennes de bœuf. En septembre 2003, les États-Unis, suivis par d'autres pays, ont autorisé les importations de bœuf désossé canadien provenant d'animaux de moins de 30 mois, en vertu d'un processus d'émission de permis.

Les producteurs canadiens commençaient tout juste à espérer une réouverture de la frontière aux exportations de bovins et de veaux vivants, mais leurs espoirs se sont écroulés lorsque les États-Unis ont annoncé, le 23 décembre 2003, qu'une vache laitière dans l'État de Washington avait affiché un résultat positif au test de l'ESB. Il a été déterminé que cette vache laitière provenait du nord de l'Alberta.

Neuf mois après la découverte de ce cas d'ESB en Alberta, l'industrie du bœuf est encore malmenée. Ainsi :

- La valeur des exportations de viande de bœuf a chuté pour ainsi dire à zéro dans les trois mois qui ont suivi l'interdiction en mai. Depuis août, les exportateurs se sont rajustés aux niveaux antérieurs à l'interdiction. En novembre, les exportations de bœuf désossé frais et réfrigéré se comparaient à l'ensemble des exportations de viande de bœuf en novembre 2002. Cependant, les exportations totales de viandes de bœuf pour l'année seront bien inférieures à celles de 2002.
- Les importations de bœuf ont atteint un sommet en juin avant d'afficher une baisse marquée en juillet et en août. Depuis, la valeur des importations ne représente que la moitié environ de ce qu'elle était un an plus tôt.
- Les niveaux de l'abattage des bovins au Canada ont aussi chuté dans les semaines qui ont suivi l'interdiction du 20 mai. Toutefois, sous l'effet des paiements provenant des programmes de soutien à court terme du gouvernement, les niveaux de l'abattage ont commencé à remonter en juillet.
- Dans les fermes, l'incidence de la diminution des exportations et des niveaux d'abattages n'est que trop évidente. Au 1^{er} janvier 2004, les producteurs de bœuf comptaient dans leur exploitation un nombre record de 14,7 millions de têtes de bovins, ce qui représente 1,2 million de têtes de plus qu'à la même date un an plus tôt. L'alimentation de ces animaux coûte des centaines de milliers de dollars de plus aux producteurs.

Pour ces raisons, les affaires sont loin d'avoir repris leur niveau normal dans l'industrie des bovins au Canada. Pour l'instant, le Canada et les États-Unis continuent d'autoriser, en vertu d'un processus de permis, le commerce du bœuf désossé provenant d'animaux ayant moins de 30 mois. Toutefois, les éleveurs-naisseur font face à un repli du marché des veaux. Le marché des bovins ayant plus de 30 mois s'est effondré; l'industrie de l'équarrissage a subi des compressions; et il n'y a toujours pas de marchés d'exportation pour les bovins et les veaux vivants du Canada.

Entre janvier et septembre, les recettes monétaires agricoles sur neuf mois sont tombées à leur plus bas niveau des trois dernières années, les conséquences de la maladie de la vache folle se répercutant sur les recettes des producteurs bovins. Les recettes du bétail ont dégringolé de 12,6 % pour se situer à 11,8 milliards de dollars, ce qui représente la plus importante diminution en pourcentage sur neuf mois enregistrée depuis plus d'une décennie. Les données des recettes monétaires pour 2003 dans l'ensemble paraîtront le 24 février 2004.

La situation n'a pas seulement frappé les producteurs de bovins. Le secteur de la transformation de la viande est le plus gros secteur de l'industrie de transformation des aliments au Canada. En 2002, ce secteur a exporté des produits du bœuf pour une valeur de 2,1 milliards de dollars et son effectif représentait 28 % de tous les travailleurs de l'industrie de la transformation alimentaire. Avant l'embargo sur le bœuf canadien, près de la moitié des bovins vendus au Canada étaient exportés sous forme d'animaux vivants ou de viande.

Cet article présente une mise à jour de l'industrie ainsi qu'une brève analyse de l'incidence de la situation sur les consommateurs.

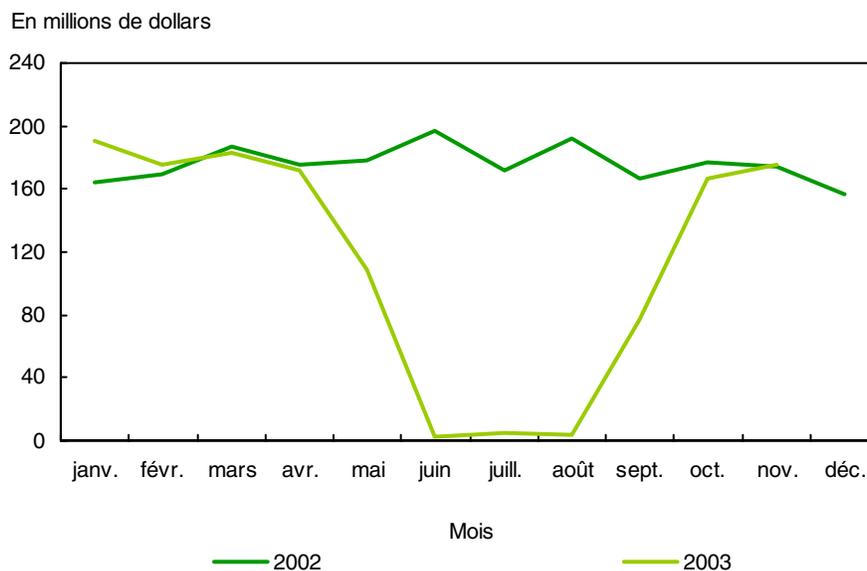
Exportations : les exportateurs s'ajustent aux nouvelles conditions du marché

Avant le 20 mai, les exportations de viande de bœuf canadien consistaient en une vaste gamme de produits de viande, pour la plupart, frais et réfrigérés. Les produits congelés du bœuf ont toujours représenté un faible pourcentage des exportations canadiennes. Les exportations se limitent actuellement au bœuf désossé, une viande transformée à valeur élevée.

Comme suite à l'interdiction de mai 2003, les exportations de viande de bœuf sont tombées pour ainsi dire à zéro pendant les mois d'été de juin, juillet et août. Toutefois, les exportateurs se sont rapidement ajustés aux nouvelles conditions du marché mondial.

La levée de l'embargo sur la viande de bœuf fait rebondir les exportations de ces produits

Exportations de bœuf canadien, 2002 et 2003



Source : Division du commerce international, Statistique Canada.

Les exportations de viande ont commencé à reprendre du terrain en septembre et, dès novembre, elles avaient légèrement dépassé les niveaux observés un an auparavant. En novembre 2003, les entreprises avaient exporté du bœuf désossé pour une valeur de 175,0 millions de dollars, ce qui est légèrement plus élevé que les exportations de 173,8 millions de dollars en novembre 2002 pour l'ensemble des produits de viande de bœuf.

Les exportations de viande de bœuf pour l'ensemble de 2003 demeureront tout de même bien en deçà des niveaux de 2002. Sur une base annuelle cumulée, entre janvier et novembre l'an dernier, les entreprises canadiennes ont exporté 1,3 milliard de dollars de viande de bœuf. Il s'agit de 36 % de moins que les 2,0 milliards de dollars enregistrés au cours des 11 mois correspondants de 2002.

Sur une base annuelle cumulée, les volumes ont aussi été bien en deçà des niveaux de 2002. Pendant les 11 premiers mois de 2003, les entreprises canadiennes ont exporté tout juste un peu plus de 272 000 tonnes de bœuf, une diminution de 39 % comparativement aux 447 000 tonnes enregistrées pendant la même période un an auparavant.

Le Canada est le troisième exportateur de bœuf au monde. Avant le 20 mai 2003, le Canada détenait 15 % du marché mondial, dépassé à ce titre uniquement par l'Australie (23 %) et les États-Unis (16 %)¹.

Les États-Unis ont toujours été le principal partenaire commercial du Canada pour ce qui est des bovins et du bœuf. La très grande majorité (84 %) des exportations de bœuf du Canada ont été

1. Selon la Fédération canadienne pour l'exportation de bœuf, données extraites de la section sur les statistiques du site Web de CANFAX Research Services (www.canfax.ca/Statistical_Briefer), publiées en février 2003. Les données les plus récentes sont celles pour 2001.

acheminées aux États-Unis en 2002. Presque tous les bovins vivants (99,6 %) du Canada destinés à l'exportation en 2002 ont été expédiés aux États-Unis.

En 2002, la valeur à la ferme des animaux vivants exportés par le Canada a atteint 1,8 milliard de dollars, soit la moitié du total des exportations de l'industrie du bœuf. Il n'y a toujours pas de marchés d'exportation pour les bovins et les veaux vivants du Canada.

Importations : La moitié seulement des niveaux atteints avant l'interdiction

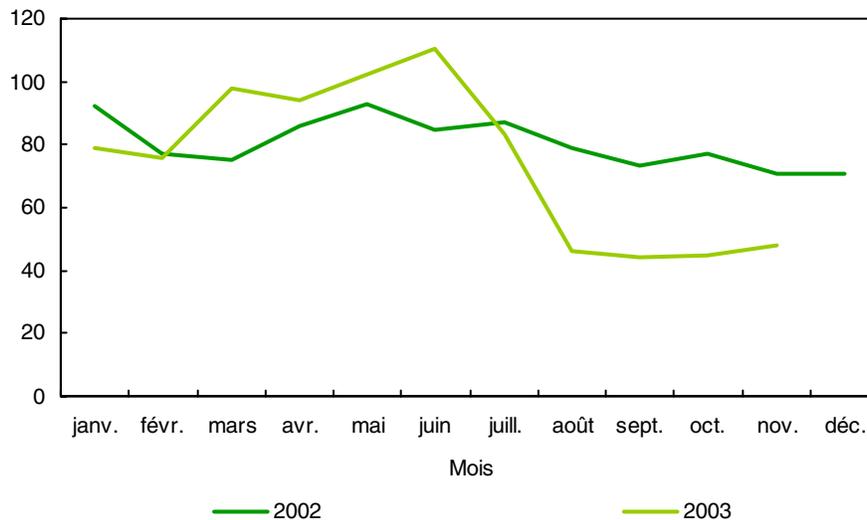
Le Canada ne pouvait tout simplement pas fermer la porte aux importations de bœuf pour l'aider à alléger l'offre excédentaire de ces produits au pays que provoquait l'interdiction mondiale imposée à nos exportations. Même s'il ne pouvait plus exporter, le Canada devait, en vertu de règlements internationaux, continuer à accepter les importations de viande rouge et de bétail.

Aux termes de l'Accord de libre-échange nord-américain, les importations de viande rouge et de bétail en provenance des États-Unis, du Mexique et du Chili ne souffrent d'aucune restriction. En tant que membre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le Canada est aussi tenu d'accepter les quantités négociées de bœuf des pays faisant partie de l'OMC.

La hausse des importations de produits du bœuf a été suivie d'une baisse

Importations de bœuf canadien, 2002 et 2003

En millions de dollars



Source : Division du commerce international, Statistique Canada.

Les importations de bœuf représentent une proportion considérable de l'approvisionnement en viande du Canada. Au cours des trois dernières années, les importations de viande bovine ont

constitué près de 30 % du bœuf consommé au pays. Les importations sont en grande partie des morceaux de bœuf et de veau désossés ou des produits en emballage-portion pour les hôtels et les restaurants.

Sur une base annuelle cumulée, le Canada a importé du bœuf pour une valeur de 825,8 millions de dollars entre janvier et novembre l'an dernier. Il s'agit d'une baisse de seulement 7,7 % par rapport aux 894,6 millions de dollars enregistrés au cours des mêmes 11 mois de 2002.

Les importations mensuelles de bœuf ont atteint un sommet en juin 2003 avant d'afficher une baisse marquée en juillet et août. En juin seulement, les importations de bœuf des entreprises se sont situées à 110,8 millions de dollars, en hausse de 8 % par rapport à mai.

Relativement à mai, le bond de 8 % des importations en juin reflétait fort probablement l'exécution de contrats de livraisons. En effet, les importateurs coordonnent les expéditions quelque temps avant la date à laquelle ils ont besoin de ces biens. Par conséquent, il est probable que les contrats des importations de juin aient été en grande partie négociés bien avant l'interdiction touchant les exportations canadiennes de bœuf.

La hausse observée en juin pourrait aussi traduire les efforts des importateurs de prévoir si les consommateurs pourraient préférer le bœuf importé à la viande produite au Canada, un peu comme l'ont fait les consommateurs du Japon et du Royaume-Uni à la suite de la découverte de cas d'ESB dans ces pays. Si tel a été le cas, il était inutile de prendre ces précautions puisque la demande des consommateurs canadiens pour le bœuf produit au Canada ne semble pas avoir décliné.

Depuis juillet, les importations de bœuf ont poursuivi leur régression pour se situer à environ 40 % de ce qu'elles étaient en juin, et à près des deux tiers de ce qu'elles atteignaient à la fin de l'automne 2002. Par exemple, en novembre 2003, le Canada avait importé 48,3 millions de dollars de bœuf, comparativement à 70,7 millions de dollars en novembre 2002.

Les États-Unis continuent d'être la principale source d'importations de produits du bœuf pour le Canada. En 2002, les importations de bœuf en provenance des États-Unis représentaient environ la moitié de l'ensemble des importations de bœuf, suivies des importations en provenance de l'Australie (32 %) et de la Nouvelle-Zélande (18 %).

Les importateurs canadiens ont bien du mal à trouver un exportateur de bœuf étranger qui soit en mesure d'offrir la qualité et les prix qu'offrent les transformateurs de viande du Canada. L'offre excédentaire généralisée de bœuf et la faiblesse des prix des bovins au Canada, le niveau record des prix de détail du bœuf aux États-Unis et la forte demande mondiale de bœuf ont tous eu pour effet d'atténuer le niveau des importations de bœuf du Canada.

Abattage : les niveaux affichent une baisse d'environ un dixième par rapport à 2002

Dans les quatre mois qui ont précédé mai 2003, l'abattage de bovins au Canada a légèrement dépassé les niveaux observés au cours de la même période en 2002.

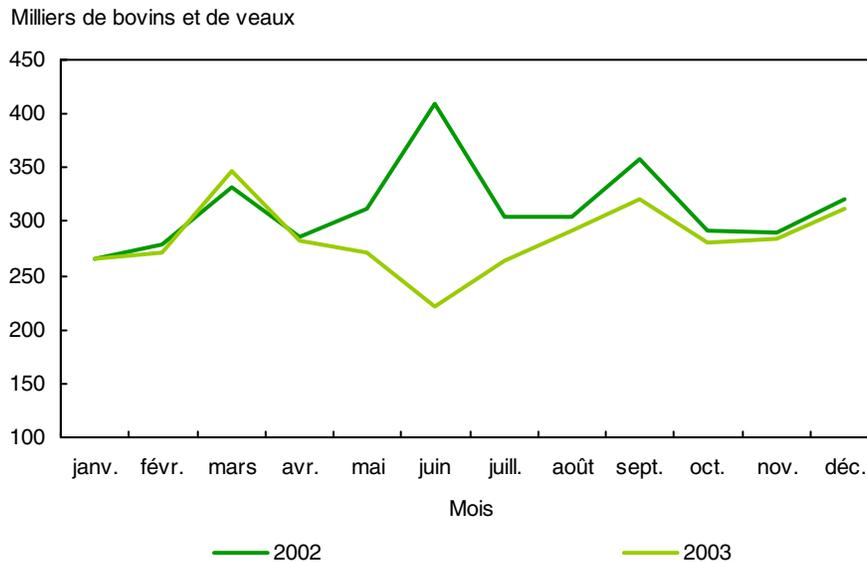
L'embargo sur les exportations de bœuf et de bovins vivants du Canada a eu une incidence considérable et immédiate. L'abattage au Canada est tombé de 22 % en juin. Pour le reste de 2003, les niveaux mensuels de l'abattage ont été inférieurs à ceux de l'année précédente.

Toutefois, sous l'influence des programmes de soutien de l'industrie des bovins et du bœuf, les niveaux de l'abattage ont, certaines semaines, dépassé les niveaux observés avant l'interdiction. Les abattages ont commencé à remonter chaque semaine jusqu'à la première semaine de septembre.

Les 72 600 bestiaux abattus dans la dernière semaine d'août 2003 représentaient le plus haut niveau d'abattages hebdomadaires en plus d'un an. Le nombre élevé d'animaux abattus dans la semaine qui a précédé la fin des prix de soutien est sans doute imputable aux efforts des producteurs de bœuf et des transformateurs de viande de maximiser les avantages des programmes de soutien des gouvernements.

Les niveaux de l'abattage ont diminué

Abattage de bovins et de veaux, 2002 et 2003



Source : Division de l'agriculture, Statistique Canada.

Le programme fédéral-provincial à court terme qui a pris fin le 31 août 2003 avait pour but de soutenir le prix des bovins destinés à l'abattage. Ainsi, les parcs d'engraissement ont pu vendre les animaux qu'ils avaient achetés avant le 20 mai 2003 et les transformateurs de viande ont été en mesure d'éviter des mises à pied.

Dans l'ensemble, presque 3,4 millions de bovins ont été abattus en 2003. Il s'agit d'une baisse de 9 % environ par rapport aux presque 3,7 millions de têtes enregistrées l'année précédente.

Comme on pouvait s'y attendre, l'embargo sur les exportations de bœuf a d'abord entraîné un arriéré dans l'abattage des animaux d'engraissement et une augmentation de la masse moyenne des animaux destinés à l'abattage. Les animaux ont été gardés plus longtemps qu'à l'habitude dans les parcs d'engraissement, car les producteurs devaient chercher des acheteurs chez les transformateurs de viande.

En moyenne, la masse des bovins abattus est demeurée élevée presque tout l'été et jusqu'à l'automne 2003, signe que les producteurs éprouvaient sans doute toujours des difficultés à vendre leurs bovins lorsqu'ils étaient prêts à l'abattage, et devaient ainsi les garder et les nourrir plus longtemps que d'habitude.

Consommateurs : les prix de détail n'ont pas baissé autant que ceux des bovins

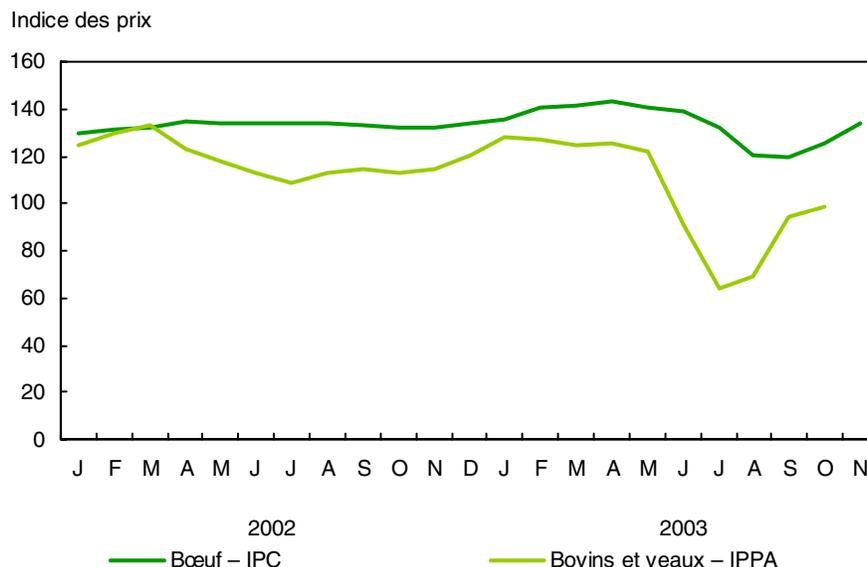
Les consommateurs ont effectivement profité d'une diminution du prix de détail du bœuf. Cependant, cette diminution correspondait à moins de la moitié de la baisse des prix des bovins.

Entre mai et juillet 2003, selon l'Indice des prix des produits agricoles (IPPA) de Statistique Canada, le prix des bovins et des veaux a diminué de presque 50 %. Après août, les prix des bovins vendus pour abattage ont remonté, surtout chez les animaux ayant moins de 30 mois. Les prix des animaux plus vieux, principalement des vaches de réforme, se sont effondrés.

Selon l'Indice des prix à la consommation, les prix de détail du bœuf ont effectivement diminué de 14 % entre mai et septembre 2003, pour atteindre leurs plus bas niveaux depuis janvier 2001. Cependant, cette diminution était très loin de la diminution de 50 % des prix des bovins.

Les prix de détail n'ont pas baissé autant que ceux des bovins

Comparaison des prix à la ferme des bovins et des veaux aux prix de détail du bœuf



Source : Division de l'agriculture et Division de Prix, Statistique Canada.

En septembre, les prix de détail du bœuf ont repris de la vigueur. En décembre, ils étaient d'environ 6 % inférieurs aux prix enregistrés avant l'embargo sur les exportations de mai 2003. Au cours de la

même période, les prix du porc sont demeurés assez stables et ont légèrement diminué entre août et septembre, parallèlement à un fléchissement des prix du bœuf.

Après mai 2003, les prix de la volaille ont légèrement augmenté pour ensuite régresser en septembre au moment où les prix de détail du bœuf atteignaient un creux.

L'embargo sur les exportations de bovins et de veaux vivants et les restrictions sur les exportations de produits du bœuf ont influé sur les prix des autres bestiaux. Les prix du porc au Canada ont commencé à chuter en juillet 2003. Selon l'IPPA, ces derniers poursuivent leur baisse. Cependant, les prix agricoles de la volaille, produite en grande partie aux termes de programmes de gestion des approvisionnements, sont demeurés stables.

Les détaillants et les transformateurs d'aliments hésitent habituellement à diminuer le prix d'un produit particulier de viande, comme le bœuf, par rapport à celui du porc ou du poulet, car les consommateurs ne tardent pas à remplacer une viande par une autre.

De plus, il y a une limite à la quantité de viande que peuvent consommer les Canadiens. Lorsque les prix de détail du bœuf diminuent fortement sans que ceux du porc ou de la volaille fluctuent en conséquence, les consommateurs achètent alors plus de bœuf mais moins de porc et de volaille. Cette situation n'avantage habituellement pas les transformateurs, les détaillants ou les producteurs de porc ou de volaille.

Les producteurs de bœuf ont organisé une campagne nationale pour inciter les détaillants de produits alimentaires à diminuer les prix du bœuf et du veau et pour augmenter la consommation de viande. Il faudra cependant attendre quelque temps avant de pouvoir mesurer le succès de cette campagne et de savoir si la consommation moyenne de bœuf par personne au Canada a dépassé les 31,1 kilogrammes observés en 2002 (selon la consommation apparente).

Programmes de soutien gouvernementaux

La baisse vertigineuse des niveaux hebdomadaires d'abattages après l'embargo sur les exportations de mai 2003 a fortement malmené l'industrie jusqu'à ce que les gouvernements fédéral et provinciaux annoncent des programmes de soutien pour l'industrie des bovins et du bœuf. Voici quelques dates :

4 juin : Le gouvernement fédéral annonce qu'il modifie les exigences des importations supplémentaires de bœuf qui ne sont pas régies par l'ALENA. « Dans les faits, les importations supplémentaires n'étaient pas autorisées au Canada à moins qu'un fournisseur canadien ne pouvait pas répondre aux besoins du demandeur à des prix qui concurrençaient les prix de produits similaires importés aux États-Unis ».

12 juin : Le gouvernement fédéral annonce un programme de soutien de plusieurs millions de dollars pour l'industrie de la transformation de la viande. Plus précisément, un accord de travail partagé est signé avec les transformateurs de viande afin d'éviter la mise à pied des travailleurs d'usines et de garder les usines ouvertes.

18 juin : Les gouvernements fédéral et provinciaux annoncent un programme de compensation destiné à aider les producteurs aux prises avec les difficultés économiques entraînées par la fermeture de la frontière. Ce programme serait un « programme national à court terme destiné à compenser les producteurs des effets néfastes de la fermeture de la frontière sur les prix des bovins d'abattage. Aux termes du programme, les producteurs qui vendaient leur bovins pour l'abattage avaient droit de recevoir un montant (calculé d'après une échelle mobile) égal à la différence entre un prix de base et un prix hebdomadaire moyen du marché aux États-Unis ».